



VINCENNES M&B NOTAIRES
M^e Valérie MESNAGER M^e Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 200 euros (deux cents euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 20-100 Consulting Coaching Academy, SAS en formation dont le siège social sera situé à 178 Quai Charles Roissard 73000 Chambéry FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 19/12/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Vincent Yves François Marquet, la somme de 200 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 17/06/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

22 DEC. 2025

M^e Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr